

*Chou King*, le *Che King* et autres canoniques, on en recouvra des exemplaires plus ou moins complets, parce qu'ils s'étaient répandus au dehors et que plusieurs purent en cacher. Mais tous les livres d'Histoire étaient enfermés dans la seule bibliothèque des Tcheou, voilà pourquoi ils ont été anéantis. Perte irréparable! » Le P. Doré<sup>1</sup>, qui cite ce passage, remarque : « Confucius n'a presque rien tiré de son fonds, ses écrits ne sont que des compilations, des sélections ou recueils de « Morceaux choisis ». Ce qui fit tout son succès ce fut la destruction des anciennes Annales et de la littérature antique; on ne put retrouver que les lambeaux incomplets de ses manuels, du coup, il passa à la célébrité, et fut à défaut de mieux considéré comme le seul dépositaire des traditions des anciens âges ».

Il faut se rappeler que Confucius qui, jusqu'à nos jours, a marqué de sa forte empreinte personnelle la culture chinoise, fut un administrateur, un fonctionnaire, un homme d'État, en un mot un homme d'action, aussi bien qu'un moraliste; il est entièrement dépourvu d'originalité; il a été un collectionneur de faits et non un créateur; imbu des traditions du passé qu'il a étudiées, il en est le représentant idéal, mais esprit essentiellement pratique, il n'a rien inventé; diligent étudiant des choses du passé, observateur minutieux des mœurs des différents milieux, il a recueilli les traditions des générations antérieures; ce n'est pas un génie créateur; il vit de souvenirs, et la perfection dans le présent ne s'obtient qu'en suivant les leçons de ce passé; il a noté les enseignements des événements qui se sont déroulés devant ses yeux; il les a reproduits, analysés, parfois codifiés dans les *King*. La doctrine de Confucius est moins une philosophie qu'une morale: une morale reposant sur des vertus naturelles, n'ayant rien d'héroïque, avec un côté pratique; une morale codifiant pour ainsi dire les sentiments, prenant par exemple la piété filiale, étendant son caractère au delà de la famille, jusqu'à l'empereur, le gouvernement, le peuple, et prévoyant dans les préceptes tous les cas, toutes les circonstances dans les-

1. H. DORÉ, *Superstitions en Chine*, XIII, p. 85.